



Equiville territoire d'Économie sociale et solidaire vers un développement humain, durable, citoyen, communiste

THÈME 1

Produire consommer échanger autrement

Préserver la souveraineté et la sécurité alimentaire sur le territoire

Mettre en place des circuits courts bio équitables sur le territoire, intervenir dans notre quotidien de communiste pour la transition, écologique et sociétale, aller vers une sécurité sociale de l'alimentation

Les habitants ne sont pas satisfaits de l'offre alimentaire de votre ville tournée essentiellement vers des grandes et moyennes surfaces de l'agroalimentaire. Et pourtant une offre alternative existe sur le territoire et ne demande qu'à se développer. Comment faire ?

1° Règle du jeu

- **Vous constituez une équipe** de réflexion, de propositions et d'action
Votre équipe aux compétences complémentaires, peut se composer de militants, communistes, syndicalistes associatifs, d'agriculteurs, d'élus territoriaux, d'un jeune altermondialiste, le vieux militant stal...
- **Avant de commencer attribuez un rôle à chacun.**
- **Vous disposez d'une boîte à outils** composée de documents et de fiches vous apportant des données et éléments qui pourront vous être utiles pour prendre vos décisions
- **Votre objectif est d'établir un plan d'action concret et réaliste pour l'organisation communiste de votre territoire**
- **Dans 90 minutes vous partagerez votre projet en 10 minutes avec les autres participants. Ce partage sera suivi d'un débat collectif.**

2° Le contexte : Equiville - Grand Equiville - l'Equivillais

Vous êtes habitants à **Equiville**.

Equiville est une commune de 38.000 habitants dont 49% ont moins de 39 ans, 21% moins de 19 ans.

Equiville fait partie de la communauté d'agglomération du **Grand Equiville**, 6 communes et 71.000 habitants

Equiville est au sein d'un territoire de 110 communes de 150.000 habitants : **le Pays de l'Equivillais**.

Equiville dispose d'une superficie de 1600 hectares lui permettant de marier agriculture, industries, zones artisanales, commerciales, espaces de loisirs, et réserve foncière.

Habitat

Le grand Equiville compte 32 600 résidences principales dont 6 500 logements sociaux soit 23% du parc ([loi SRU](#)). Le parc locatif social est réparti entre trois principaux bailleurs: l'Office publique (4 400 logements) avec un taux de vacance de 6%, l'Equitoit organisme HLM privé (1 770 logements) et l'Office publique départemental (330 logements).

Transport

Le Grand Equiville avec le réseau Equitrans dispose d'un service de transports en commun très dense, géré par une entreprise privée multinationale.

Equiville emploie 700 agents

Économie : industrie bâtiment commerce

-Le pays de l'Equivillais compte 5240 entreprises.

-Industrie 15% pour 48% des effectifs salariés (Armement, équipement automobile, textile, agroalimentaire, entreprise automobile franco allemande

- Bâtiment 9% pour 8% des effectifs salariés
- Commerce 42% pour 20% des effectifs salariés Services 34% pour 23% des effectifs salariés (centre d'appel,
- L'année dernière 145 entreprises ont disparu , 600 ont été créées.
- 26% des entreprises (1192) ont un dirigeant de plus de 55 ans, dont la succession va devoir s'organiser dans les 10 ans
- Le Grand Equiville compte
 - une association de commerçants de 200 adhérents,
 - 4 pôles commerciaux : le centre ville, deux zones commerciales avec chacune un hypermarché Equifour ou Equiclerc, un espace commercial en centre ville composé d'une galerie commerciale et d'un Equimarket,
- Le taux de chômage d'Equiville est de 17% pour une moyenne nationale de 10% en Equifrance

Économie agriculture

Le Pays de l'Equivillais, avec ses 2/3 de surface agricole et ses 2.600 exploitations est un territoire à dominante rurale. Ses productions sont diversifiées (élevage allaitant et laitier, viticulture, produits fermiers).Sa zone forestière pourrait être valorisée. Au fil des ans le Grand Equiville a perdu la majorité de ses maraîchers. (1950 : 100, 1970 : 25). Il existe une Amap (pain, légumes, viandes) avec 200 adhérents. Comparé au mouvement des Amap au Japon, les Tekkei, qui rassemblent 16 millions d'adhérents, à Grand Equiville les circuits courts producteurs locaux consommateurs pourraient rassembler près de 10.000 personnes

Culture Sport

23% des habitants d'Equiville ont le baccalauréat et plus, 25% sont sans diplôme.

7% d'étudiants, 18% de familles monoparentales

Les citoyennes et citoyens de Grand Equiville disposent d'un théâtre, d'un complexe de 5500 places inauguré il y a 3 ans, d'un plus ancien de 3.000 places réservé au sport, de 5 stades, 8 gymnases, 1 skate-parc, 3 terrains multi sports, une patinoire, un pétanquodrome couvert, un bowling privé, un centre Nautique moderne, "l'Equinauticum", découvrable l'été.

Politique

Equiville est dirigée par un conseil municipal de la liste «Equiville Passionnément »

L'opposition est composée de 3 groupes PS, Verts, Pcf et partenaires.

Budget

Le budget primitif d'Equiville pour l'année à venir s'établit à 81,6 millions d'euros, dont 50,1 millions pour le fonctionnement et 31,5 millions pour l'investissement.

Par fonction, il se répartit ainsi: Aménagement et services urbains environnement 28,38% - Logement 1,94% - Famille 0,94% - Interventions sociales et santé 5,95% - Sport et jeunesse 6,64% - Culture 6,05% - Enseignement et formation 5,95% - Sécurité et salubrité publique 1,03% - Services généraux 17,86% - Action économique 1,43% - Non ventilables 24,29%

La municipalité verse 338.100 euros à 95 associations scolaires, sportives, culturelles, aux anciens combattants et aux usagers du centre de jeunesse (0,4 % du budget)

s'intéresser évidemment à la vie citoyenne de votre ville : combien d'associations dont maison des chômeurs, associations de réinsertion, régies de quartier, aide aux réfugiés...combien de bénévoles, et combien de coopératives sur le territoire d'Equiville?

Restauration collective

En 2008 le Grenelle de l'Environnement prévoyait pour la restauration collective «En restauration collective publique, l'objectif est de 15% de produits Bio en 2010 et de 20% en 2012 »

Vous constatez qu'une fois encore en politique le dire et le faire font le grand écart.

Vous décidez d'affronter ce défi. Organiser une restauration collective-bio équitable sur le territoire peut rassembler beaucoup d'acteurs et avoir un impact économique important. **Vous décidez de prévoir une action en vous fixant des objectifs concrets et chiffrés pour en mesurer les résultats**

■ Circuits courts

Comparée au Japon, (voir fiche AMAP) la France pourrait avoir 8.000.000 de consommateurs adhérents à des circuits courts (de 400.000 à 500.000 actuellement). 8.000.000 de personnes c'est le nombre de clients de certaines enseignes de la grande distribution.

Faire participer 8.000.000 de Françaises et de Français à des circuits courts producteurs consommateurs, c'est concourir à

- une fixation des prix entre producteurs et consommateurs hors de la loi de l'offre et de la demande, donc du marché, donc de la spéculation, une garantie de qualité des produits
- une véritable alternative à la grande distribution
- une stabilité et une sécurité pour les producteurs agricoles ou non

Ce serait une véritable alternative économique.

Pour le Grand Equiville ce serait près de 10.000 personnes concernées. Contre 200 actuellement.

Vous avez décidé d'ébaucher un plan de développement des circuits courts au niveau des enjeux identifiés.

Vous avez 90 minutes pour

Partager une analyse succincte à partir de la situation d'Equiville, de vos connaissances et expériences personnelles et des fiches techniques

Décider de propositions pour la création de circuits courts bio équitable (Fiche1) (Fiche 2) jointe qui contribuent à changer le paysage agroalimentaire de votre territoire et répondre aux attentes des citoyens-n-es

Établir un plan **d'action concret et réaliste pour l'organisation communiste de votre territoire**

- en direction de qui (voir fiche A acteurs),
- quelles actions, avec quels outils (voir fiche B actions - outils),
- avec qui et selon quel planning

Qu'est-ce que la sécurité sociale de l'alimentation pourrait apporter aux citoyens et quelles actions envisager pour l'obtenir et une fois obtenue ?

- **Montrer en quoi ces actions sont – ou pas- des réformes révolutionnaires**

Fiche 1 Créer une AMAP

Les AMAP - Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - sont destinées à **favoriser l'agriculture paysanne et biologique** qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie.

Le principe est de **créer un lien direct entre paysans et consommateurs**, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

Le fonctionnement

Une AMAP naît en général de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un producteur, prêts à entrer dans la démarche. Ils établissent entre eux un contrat pour une saison de production (on distingue en général 2 saisons de production : printemps / été et automne / hiver), selon les modalités suivantes :

Ensemble, ils définissent la diversité et la quantité de denrées à produire pour la saison. Ces denrées peuvent être aussi bien des fruits, des légumes, des œufs, du fromage, de la viande, du pain...

La diversité est très importante car elle permet aux partenaires de l'AMAP de consommer une grande variété d'aliments, d'étendre la durée de la saison, et de limiter les risques dus aux aléas climatiques et aux éventuels problèmes sanitaires.

Pendant la saison, et ce de manière périodique (ex. une fois par semaine), le producteur met les produits frais à disposition des partenaires qui constituent leur panier. Le contenu de ce dernier dépend des produits arrivés à maturité.

Contrairement à la grande distribution, les consommateurs en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments ; tout ce qui est produit est consommé (alors que dans l'autre cas, ce peut être jusqu'à 60 % de la récolte qui reste au champ). Ce principe est d'une part très valorisant

pour le producteur, et d'autre part il permet de diminuer le prix des denrées en reportant les coûts sur la totalité de la production.

Le groupe de consommateurs et l'agriculteur se mettent également d'accord sur les méthodes agronomiques à employer. Ces dernières s'inspirent de la [charte de l'agriculture paysanne](#) et du cahier des charges de l'agriculture biologique (les producteurs possèdent souvent le logo AB). Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle et favorise une gestion responsable et partagée des biens communs.

Derniers points de discussion préparatoire au lancement de l'AMAP : le prix du panier, le lieu et l'heure de la distribution périodique.

Le prix du panier est fixé de manière équitable : il permet au producteur de couvrir ses frais de production et de dégager un revenu décent, tout en étant abordable par le consommateur.

Le prix raisonnable est rendu possible du fait de l'absence de gâchis au niveau des produits, de l'absence d'intermédiaires entre le producteur et les consommateurs, et d'un emballage minimum voir absent.

Afin de permettre la participation de tous à l'AMAP, et notamment des consommateurs à faible revenu, différentes possibilités de règlement existent, par exemple la mensualisation des encaissements des chèques ou la réduction du prix du panier en échange d'une aide à la distribution. En achetant leur part de production à l'avance, les consommateurs garantissent un revenu au paysan. L'AMAP participe ainsi au maintien d'une agriculture de proximité et à la gestion de la pression foncière.

Quant au lieu de distribution, il peut s'agir soit de la ferme elle-même, soit d'un point de chute situé en ville (maisons de quartier, magasin d'alimentation spécialisée, cour d'immeuble,...).

Afin de permettre au producteur de se concentrer au mieux sur la qualité de son travail, un comité de bénévoles est formé parmi les consommateurs partenaires de l'AMAP. Il comprend en général un coordinateur, un trésorier, un responsable de la communication interne, un responsable animation et un coordinateur bénévole.

Voici les avantages du développement des AMAP pour la société selon [Daniel Vuillon, premier producteur en AMAP](#)

- apprécier les bénéfices environnementaux d'une nourriture qui n'a pas parcouru des centaines de kilomètres, avec moins d'emballages, issus d'une agriculture bénéfique pour la biodiversité, protégeant les sols et l'eau, moins polluante et moins énergivore ;
- rendre possible (ou favoriser) le retour des particularités alimentaires locales et régionales ;
- améliorer l'économie locale par une augmentation des emplois (en 2002 pour les 17 AMAP provençales, 12 postes sont passés de saisonnier à permanent afin de pouvoir fournir de produits en quantité et diversité suffisante pour toute l'année), plus de processus locaux, de consommation locale, et circulation de l'argent dans la communauté ;
- bénéficier de l'amélioration des liens sociaux, de la responsabilité sociale, du sens de la communauté et de la confiance.

Les avantages des AMAP peuvent aussi se regrouper selon les 3 axes du développement durable : écologiquement sain, socialement équitable, et économiquement viable.

[Réseau amap en France et dans le monde](#) : voir ultérieurement sur internet

[URGENCI](#) regroupe au niveau mondial des citoyens, producteurs agricoles, consommateurs, militants acteurs politiques porteurs d'une approche économique alternative appelée les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC) :

Les PLSPC sont par exemple :

- Les AMAP en France
 - Les CSA dans les pays anglo-saxon
 - Les ASC au Québec
 - Les Teikeis au Japon
 - Les Reciproco au Portugal
- ETC.

Fiche 2 Transformer le mode de consommation en passant du Consommateur au Consomm'acteur :

Aujourd'hui de nombreux citoyens et citoyennes qui veulent donner du sens à leur acte d'achat, en recherchant la qualité, la proximité, la préservation de l'environnement et de la santé de leur famille, en payant un juste prix. Ils cherchent aussi à sortir de la marchandisation

Chez les producteurs et les distributeurs, de nouvelles aspirations naissent à produire mieux, à échanger autrement, non seulement chez les producteurs de commerce équitable ou bio ou bio équitable, mais aussi des salariés (Aventis) ou des PME (« Made in respect », les nouveaux entrepreneurs...) les jeunes ingénieurs d'agro ou de HEC !

Agir pour la protection des consommateurs, cela signifie agir :

- Pour la qualité, contre le risque sanitaire,
- pour la proximité contre les importations inutiles, contre les prix abusifs, les fausses promotions, les fraudes.(le non recyclage de produits)
- Pour la transparence de la chaîne de distribution

Nous sommes face à une contradiction : qualité, sécurité signifient généralement un prix plus élevé,

...alors que le pouvoir d'achat des classes modestes et moyennes diminue.

Faire pression sur les prix, c'est faire pression sur le revenu :

- des producteurs,
 - des salariés des fournisseurs,
 - des salariés et gérants des petits magasins de proximité des chaînes de distributions
- Face à cela, des « consommac'teurs » de plus en plus nombreux se tournent vers le commerce équitable réputé plus cher (selon un tiers des consommac'teurs).et les circuits courts, le bio »...
- Cela implique d'aller vers le « juste prix » du producteur au consommateur, par exemple des prix de fruits et légumes calculés en fonction du prix de revient auquel on ajoute les salaires dignes et fonction des qualifications.

Quelle pluralité des acteurs ?

Un service public (DGCCRF) dédié au contrôle et en appui à :

- Des salariés de la distribution protégés,
- Des fournisseurs et leurs salariés également protégés contre les pressions des grands distributeurs,
- Des consommac'teurs associés à la vigilance,
- Des citoyens et leurs élus associés aux décisions sociales, commerciales, d'aménagement du territoire

Quels outils pour cette pluralité ?

Inventer un nouveau mode d'intrusion des citoyens dans la vie économique en créant, par exemple, **des Comités Locaux du Commerce** (à l'image des comités de l'eau, des Comités locaux d'information, des comités de ligne)

- Une table ronde qui ne laisse personne en face à face avec les dominants
- Un lieu de débat entre les acteurs, permettant que chacun connaisse la réalité vécue par les autres acteurs
- Un lieu de décision avec les élus sur des choix stratégiques

○

Fiche 3 sécurité sociale de l'alimentation

La **Sécurité sociale de l'alimentation** est une réflexion en cours en France, portée par différents acteurs de la [société civile](#), sur la création de nouveaux [droits sociaux](#) visant à assurer conjointement un [droit à l'alimentation](#), des droits aux producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement. Cette réflexion imagine comment pourrait s'institutionnaliser l'organisation d'une démocratie dans l'ensemble du système alimentaire. Elle reprend ainsi la notion de [souveraineté alimentaire](#), qui associe conjointement la défense des producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement, pour y ajouter les enjeux mis en lumière par le [droit à l'alimentation](#).

Différentes organisations portent en France ce concept, travaillant parallèlement et de concert : [Ingénieurs sans frontières-Agrista](#) [[archive](#)], Réseau salariat, [Réseau Civam](#), la [Confédération paysanne](#), le Collectif démocratie alimentaire, les Amis de la Confédération paysanne, l'Ardeur, Mutuale, l'Ufal, [l'Atelier Paysan](#), VRAC. Le [Mouvement interrégional des AMAP](#) et le [Secours catholique](#) suivent également les travaux. Réunies en 2019 à l'initiative d'ISF-Agrista¹, qui a commencé à travailler sur ce projet en 2017, ces organisations ont créé le *Collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation* ([Wikipedia](#))

Dans La Terre juin-juillet- août 2022 retranscription par Jonathan Dubrulle d'un débat qui réunissait au Creusot André Chassaigne, Jocelyne Porcher (sociologue INRAE) et Vivien Bourgeon militant à Ingénieurs sans frontière

Vivien Bourgeon, membre du collectif « Pour Une Sécurité Sociale de l'Alimentation » explique : « *Nous proposons une sécurité sociale de l'alimentation qui pourrait être intégrée au régime général de la sécurité sociale. Elle s'articulerait autour de trois piliers ; l'universalité d'accès, le conventionnement de professionnels géré au niveau des caisses, et le financement via une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée. L'universalité pourrait se traduire par l'octroi de 150 euros sur une carte vitale, par mois et par personne, pour tout le monde et pas uniquement à destination des plus précaires. Une politique pour les pauvres reste une pauvre politique. On n'imaginerait pas les plus pauvres se rendre chez le médecin avec un « chèque santé » !*

Vivien Bourgeon poursuit en expliquant ce qui pourrait être conventionné (qualité, bio, avec des critères du commerce équitable...) par les caisses avec une représentation de citoyens tirés au sort. Seuls les professionnels répondant à ces critères pourraient être conventionnés. Cela pousserait les professionnels (depuis la grande distribution jusqu'aux petits commerçants), à s'adapter à ces critères sociaux et écologiques. Cela représenterait 120 milliards d'euros par an (8% de la valeur ajoutée produite en France) financés par une cotisation patronale.

[Pour des explications plus approfondies sur le principe et le financement voir l'article d'ingénieurs sans frontières <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-lalimentation> ou les conférences gesticulées de Mathieu Dalmais , Bernard Friot \(Oui à la révolution communiste du travail\)](#)